La nouvelle économie sociale devant ses pièges

-de la rationalité économique imposée à la plus-value sociale revendiquée-

Jacques Prades, CERISES, Universitéde Toulouse2-Le Mirail août 2000

Economiste, enseigne au Département sciences économiques et gestion de l'université de Toulouse II - Le Mirail



Il est facile de décrire l'économie soci ale d'une part et l'économie solidaire d'autre part mais plus difficile de les interpréter communément. L'interprétation que nous proposons tient à distance la banalisation de l'économie sociale par le marché et l'instrumentalisation de l'économie solidair e par l'Etat qui nuiraient àla recherche d'une identitié de " la nouvelle économie sociale". Pour autant, cette recherche d'identité doit se garder de la tentation de création d'un tiers secteur comme celle d'une dilution de l'économie sociale et solidai re dans le couple " Etat marché " qui constitue une forme de traîtise.

En comprenant quelles sont les lignes de force du système occidental, on peut dresser quelques barricades de ce qui constituerait une résistance àla suprématie de la rationalité écono mique.



La caractérisation de l'économie sociale et l'économie solidaire

Depuis le 19 ème siècle, l'économie sociale traditionnelle - coopératives, mutuelles et associations - a cherché une voie médiane dans le débat sur la propriété des moyens de production par exemple, en proposant le principe "un homme, une voix" ou bien sur les formes inaliéniables de distribution des réserves.

L'économie sociale est parvenue àreprésenter un poids non négligeable de l'économie française. Très globalement, en France, ell e représente 25 000 coopératives de 310 000 salariés, 3000 mutuelles de 78 000 salariés et 730 000 associations de plus d'un million d'emplois stables. Sur ce dernier point, la répartition des emplois stables montre que le secteur social est, dans ce pays, le principal employeur, suivi de l'enseignement, la santé et les activités culturelles et sportives (Cerise, 2000).

Depuis le début des années soixante-dix, l'économie solidaire obéit àune autre réalité du capitalisme moderne. Elle peut se définir comme des services aux personnes et de proximité qui combinent des ressources privatives, étatiques et associatives. On y trouve des associations intermédiaires (créés en 1987, on en compte en France 1100 fin 1997 qui servent de recherches de nouvelles sources d'emplois), des entreprises d'insertion (créés fin 1997, on en compte près de 800 qui assurent des fonctions d'insertion en n'employant que des personnes en difficulté), des régies de quartiers (fondées en un partenariat entre les collectivités locales, le s bailleurs sociaux et les locataires, leur but est d'améliorer l'habitat social), les cigales (composées de 104 Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire qui collectent l'épargne en vue de micro - financements), la création de la Caisse solidaire adossée maintenant àun groupe bancaire coopératif, ou encore la société de valorisation de l'épargne solidaire (Finansol). Ces organisations bénéficient le plus souvent d'un appui législatif lié aux politiques locales. Ce n 'est pas le cas d'une nébuleuse d'autres activités : les jardins familiaux àla périphérie des grandes métropoles, les crèches parentales qui se fondent sur le bénévolat, les théâres ambulants et cinémas populaires, les systèmes d'échanges locaux (SEL en France, REL en Italie et LETS en Angleterre), fondés sue une monnaie locale, ou encore les organisations liées au commerce équitable.

Economie sociale traditionnelle et économie solidaire peuvent être regroupées sous l'appellation de " nouvelle économie sociale " par l'intersection "associative "des deux familles, mais ce n'est guère un critère satisfaisant. D'oùle fait qu'on ne peut pas faire l'impasse sur l'interprétation de ce vaste mouvement.

Dans la littérature existante, trois types d'interprétati on de l'économie sociale et solidaire peuvent être retenues.

Les trois interprétations de la nouvelle économie sociale

La première interprétation repose sur le constat que la compétitivité accrue des économies européennes depuis l'ouverture progressive des frontières et le processus de dérégulation autour des années soixante -dix a accéléré l'intensification des échanges et la difficulté d'adaptation de la population aux nouvelles exigences. Ce phénomène, accéléré par les politiques libérales, a contribué àcreuser la disparité des revenus des salariés et à jeter une partie d'entre -eux dans la trappe àpauvreté. Alors que les filets sociaux que l'Etat avait mis en place durant la période de l'après -guerre se sont désagrégés au profit d'une instrumentalisati on ou d'une sous-traitance de son rête au travers des entreprises d'insertion, des associations et des régies de quartiers, on a pu dire que l'économie sociale était devenue l'infirmerie du libéralisme (Jeantet, 1999). A vrai dire, l'économie sociale, au 19 ème siècle, était déjàl'infirmerie du libéralisme et ce n'est qu'après la guerre que progressivement elle a perdu cette fonction au prix d'une banalisation par le marché.

La deuxième interprétation de l'économie solidaire fait référence àune économie de la transition. L'idée développée s'inspire des cycles de J.Schumpeter dont le moteur est constitué par l'arrivée de grappes d'innovations qui provoquent une "tempète dévastatrice". Entre deux régimes de croissance, on constate alors une période floue qui teste plusieurs formes d'économie intermédiaire. On pourrait alors appliquer ce schéma à l'arrivée des nouvelles technologies et au dynamisme de 'la nouvelle économie". Parallèlement, au niveau micro-économique, les trajectoires d'emploi en matière de for mation sont plus difficiles et nécessitent des formes adaptée d'entreprise et de contrats. Les politiques sociales menées en France, -RMI, emploi-jeunes, réduction du temps de travail -, sont des dispositifs qui peuvent s'inscrire dans une telle interprétat ion. Il reste néanmoins plusieurs problèmes àrésoudre pour pouvoir affirmer que 'la nouvelle économie" représente un sentier de croissance et que les taux de croissance espérés ne sont pas tout simplement le fruit de politique de conjoncture (particulière ment dans le partage de la valeur ajoutée) favorable àl'investissement et aux placements financiers.

La troisième interprétation repose sur l'idée que l'économie sociale est le signe d'une mutation. Pour une partie des tenants de cette thèse (particulière ment, ceux de l'économie sociale), elle n'est pas une alternative au sens où elle ne modifie pas les règles de production mais affecte les règles de la répartition. Que ce soit par la présence d'un conseil d'administration composé des adhérents ou par l'af fectation ciblée de ressources placées, l'économie sociale se différencie moins des entreprises du marché par la gestion quotidienne que par le compromis qu'elle institue entre "se moderniser" et "répartir autrement". On pourrait même aller plus loin dans cette direction en intégrant ceux qui pensent qu'il y a complémentarité, pour chaque individu, entre une activité compétitive et un temps libéré pour se consacrer aux activités associatives, sociales ou relationnelles (D.Méda, 1999). Pour une autre par tie des défenseurs de cette thèse (essentiellement ceux de l'économie solidaire), la nouvelle économie sociale est alternative àl'économie libérale, voire même àl'économie concurrentielle. Fondée sur un projet collectif de citoyenneté, elle contribue à une démocratie locale. On présente l'économie solidaire comme des activités qui ne licencient pas, ne déqualifient pas, ne spéculent pas et ne se mondialisent pas. Dans cette interprétation, le projet est sous -tendu par la volonté d'une alternative crédibl e à la seule loi du marché. Une telle interprétation se heurte pourtant aux défenseurs de l'économie alternative proprement dite (Badet, 1998) qui définissent l'économie alternative comme celle qui crée des produits écologiques, utilise des énergies renouv elables, gère les échanges locaux àpartir d'une quantité d'heure de travail (et non d'un prix) sur la base d'une monnaie locale et les échanges internationaux par le commerce équitable, définit un projet social et non pécuniaire, multiplie les projets col lectifs et non individuels : une illustration est fournie par les écovillages mais également par certaines traces d'économie informelle (Field, 1989). Il n'en demeure pas moins que l'interprétation de l'économie solidaire en terme d'économie alternative insiste sur le lien social fondateur de performances économiques plus que sur l'idée de " contrat " chère aux économistes néo-classiques.

Pour une nouvelle interprétation

Présenter l'économie sociale comme l'infirmerie du libéralisme tend àrestreindre l'é conomie solidaire àsa fonction d'insertion; la présenter sous la forme de la transition revient àposer comme effectif une sortie de crise énigmatique par la nouvelle économie (high tech); la présenter sous la forme d'une alternative est de l'ordre de la substitution, ce qui est largement hypothètique.

L'interprétation que nous défendons est différente car elle cherche àsaisir, non le remplacement d'une forme économique par une autre mais àcomprendre l'interaction entre l'économie sociale et les tendance s lourdes du

système. La nouvelle économie sociale répond en creux àla globalisation des économies par la volonté de territorialisation des activités, àl' euro par la multiplication des monnaies locales, àla bureaucratisation des institutions par les initiatives citoyennes, àl' informatisation de la société par l'exigence de relation de personnes dans les services. L'économie sociale se modifie en permanence dans le temps et dans l'espace parce qu'elle remplit les creux laissés ouverts par le mouvement in cessant et le déplacement permanent des frontières des différents espaces de la société, sous la pression de l'évolution des systèmes techniques. L'économie sociale au 19 ème siècle comme l'économie solidaire aujourd'hui sont avant tout des formes de résis tance politiques àdes tendances économiques dominantes.

Aujourd'hui, l'économie sociale doit répondre àtrois lignes de force de nos sociétés (J.Prades, 2000) : premièrement la globalisation des marchés; deuxièmement, l'informatisation de la société; mais elle est également la réponse àune troisième réalité, peu évoquée, qui est celle de l'atonie sociale que nous vivons depuis une trentaine d'années : n'attendant plus de changements radicaux de société, l'économie solidaire récupère ceux qui veulent "agi r localement, ici et maintenant".

On comprendra alors que la nouvelle économie sociale ne doit pas se laisser enfermer dans le piège de la création d'un statut entre Etat et marché, alors que l'idée européenne de distribuer l'économie sociale entre le marché et les "associations de pétanque" nie toute existence àce fait social et politique majeur. Les deux écueils

Le premier écueil des politiques nationales serait de créer un tiers secteur entre l' Etat et le marché

La tentation de créer un tiers secteu r comme forme parallèle de l'économie dominante est une constante de l'économie sociale : pour les militants de l'économie sociale traditionnelle, le troisième pâe, en changeant les règles de répartition des revenus, se situe entre le secteur privé et le secteur public, alors que pour les militants de l'économie solidaire, àl'échange marchand (le marché) et àla redistributivité (l'Etat), se joindrait la réciprocité (Laville, 1994).

Dans les deux cas, une telle projection frête le malentendu : le marché e t l'Etat ont des logiques propres mais sont totalement consubstancielles : historiquement, car le système de marchés a exigé dès ses origines le concours de l'Etat (K.Polanyi, 1985); économiquement, car le marché est une forme abstraite de relation sociale qui n'affecte qu' une toute petite partie de la densité du lien social (R.Castel, 1995); sociologiquement, car l'imaginaire du marché est véhiculé principalement par l'Etat. Aujourd'hui, l'Etat tend àutiliser des modèles de gestion qui sont ceux du privé et celui-ci, de plus en plus institutionnalisé, est très àl'aise dans l'octroi de subventions de Bruxelles; l'Etat redistribue de moins en moins et le marché peut créer des formes institutionnelles d'assistance nombreuses; l'Etat contribue directement àl a création de richesse alors que le marché peut détruire des richesses naturelles àla base de l'accumulation future.

La même constatation peut être translatée àbeaucoup de débats, par exemple celui du dispositif des emplois jeunes qui ne relèverait, soi t disant, ni de l'Etat ni du marché : or, dans la longue durée, une telle division est fortement énigmatique car elle suppose une stabilité des frontières de l'Etat et du marché qui n'a pas de sens : les nouveaux métiers naissent de nouveaux marchés ou de besoins non solvables; dans ce dernier cas, lorsque le financement devient public, la gestion privée devient possible; reste alors les besoins non solvables dont la gestion privée est difficile parce qu'elle ne reçoit aucune participation publique; dans ce cas, on ne voit pas en quoi l'économie sociale couvrirait mieux ces besoins. Supposer qu'il y ait des emplois qui ne relèvent ni du marché ni de l'Etat, c'est supposer, au -delàde dénominations farfelues, des frontières étanches et rigides entre les deux entités. Une telle hypothèse est pour ce qui concerne l'emploi, une bombe àretardement. Dans tous les cas, elle va àl'encontre d'une tendance dominante de croisement des interventions étatiques et privatives (dans ce croisement, la nouvelle économie soci ale a toute sa place).

Le fait que le marché soit "consubstanciel "àl' Etat (OCDE,1996) signifie au contraire que les frontières sont non seulement perméables mais surtout mouvantes : l'économique, le social et le politique se déplacent constamment depuis le 18 ème siècle et c'est bien àcet entrecroisement que l'on perçoit les forces et les faiblesses du système global. La force du système est incontestablement la grande capacité d'absorption des conflits qui le traversent et sa formidable plasticité aux chocs qu'il accuse; sa faiblesse est qu'il introduit par ses déplacements incessants une résistance des hommes àson mouvement dont rien ne garantit l'issue et qui a pu prendre la forme de l'économie sociale; mais celle -ci tient, de son origine même, une forme inévitable de taîtrise vers les forces du marché et de l'Etat. En France, le dévoyment du Crédit Agricole est un exemple probant à partir duquel on se demande bien ce que la banque a encore de coopératif, sinon des sociétaires phagocités dans le rituel d'assemblées générales réunies pour des raisons évidemment fiscales. Mais cette même nonchalance peut tendre vers une instrumentalisation de l'économie sociale par un Etat qui n'y trouverait que des avantages : en Italie, 'la société d'assurance Unipol, détenue principalement par les coopératives et les syndicats de salariés italiens ont du répondre àla régression de l'Etat en matière de protection sociale "(cité par Jeantet 1999). Parce que l'économie sociale tend àosciller entre ces deux écueils, o n a pu penser qu'il fallait lui réserver un espace propre; or, cet espace n'a aucune justification naturelle : il est une tension et une lutte conflictuelle qu'il faut constamment réactiver. La difficulté d'analyse de l'économie sociale tient au fait qu'on tente de l'élucider

comme une entitée en soi alors qu'il faut toujours la replacer dans le contexte de la société globale dans lequel elle s'inscrit. Par exemple, on assiste aujourd'hui àl'émergence d'une véritable globalisation financière, la seule globalisation qui soit en fait réelle; un des effets est la gestion globale des prâts aux particuliers par les anciennes banques d'affaire qui ne tiennent, pour aller vite, que marginalement compte des taux d'endettement des particuliers mais d'une prime de ri sque calculée sur la moyenne des impayés. La gestion est moderne et le prât aux particuliers débloqué sous 24 heures àdes taux compétitifs. Ce type de prât aux particuliers n'est bien -sûr pas de même nature que les micro-financements aux créations d'entre prises d'économie solidaire mais ce n'est pas un hasard si l'accompagnement des porteurs de projet par le biais des associations, c'est -à-dire la personnalisation du projet par la médiation d'associations est l'exacte réplique de la globalisation de la fin ance oùl'individu disparait sous une moyenne statistique. Deuxième exemple, celui des systèmes d'échanges locaux. Ce qui se joue dans les SEL est moins la détermination d'un équivalent heure de travail -c'est-à-dire l'utilisation du temps physique comme ou til de mesure des échanges - que la primauté de la personne et la confiance qu'on accorde àun individu àtravers une convention commune qui n'a rien àvoir avec un étalon; comment alors ne pas voir que l'EURO, symbole d'une politique de convergence économi que a favorisé l'extension des SEL qui est son exacte réplique politique ?

Dans ces deux exemples, micro-financements et systèmes d'échange locaux n'ont de sens que rapportés au contexte dans lequel ils s'insèrent. Si on choisissait de les isoler dans un s'tatut spécifique, on y perdrait l'essentiel de la portée de ces expérimentations.

Si on n'entend nullement défendre un secteur àpart entière, on peut succomber àceux qui ironisant sur cette incapacité de défendre une troisième voie, saute le pas pour dir e qu'il n'y a pas d'espace entre l'Etat et le marché. Tel est le sens des propositions de la commission européenne de cette fin d'année 1999.

Le deuxiè me œueil : il n' y a rien entre l' Etat et le marché

L'objectif de la commission européenne est de scinder l'économie sociale en deux directions générales, l'une portant sur les entreprises de marché et l'autre portant sur les associations. Elles signifient ni plus ni moins un engloutissement, un anéantissem ent ou une dilution de la société dans le couple marché -Etat oùon fait jouer à l'économie sociale soit le rête d'entreprises compétitives, soit le rête d'infirmerie du libéralisme. Or, cette dualité n'existe jamais àl'état pur : une association humanitai re peut cacher la plus grande entreprise d'exploitation du travail de gamines taïlandaises et un club de pétanques peut malgrè lui symboliser une identité locale àl'origine d'une dynamique économique. Mais surtout, elle fait comme si les évolutions du sys tème se faisait sans heurts et sans résistance.

Il y a autant àdéfendre une synergie difficilement trouvable des différentes familles de l'économie sociale, qu'un espace oùle passage des différentes entités de l'économie sociale soit facilité: passage entre le statut des associations àdes SCOP, des SCOP àune entreprise de capitaux, d'une entreprises de capitaux àune association; passage également des différents statuts du travail, du travail précaire àl'emploi àvie en passant par des contrats àdurée déterminée; passage enfin des différentes natures du travail -travail écologique et/ou manufacturier-.

Ces passerelles doivent faciliter l'objectif visé qui est que le politique domine l'économique. Par exemple, une coopérative a été ouverte il y a une trentaine d'années en Italie du Nord qui vise la réinsertion de détenus. Il s'agit d'une menuiserie pour la production de semi -finis industriels pour ouvertures dont les bénéfices sont importants. La moitié de l'effectif de la menuiserie est remplacée chaq ue année. Il parait clair que ce n'est pas la meilleure façon de faire de l'argent mais ce qui compte dans l'expérience ne tient ni au statut de l'entreprise, ni à la nature de son activité mais au principe d'inclusion des détenus : le principe politique p asse avant la recherche du profit mêne si la viabilité économique est une condition nécessaire de l'expérience.

La volonté de créer un tiers secteur est l'autre face de son abolition pure et simple : en réalité, il s'agit des deux faces d'une même pièce : soit on est capable de dessiner les contours d'une réalité, soit elle n'existe pas ! Or, il faut àla fois que la nouvelle économie sociale soit un lieu de résistance et un lieu de créativité sociale; cette créativité doit encore être le moyen de faire dép lacer le statut du marché et celui de l'Etat : elle doit accepter d'être en éternel mouvement parce qu'elle représente un contre -poids politique àune domination de l'imaginaire économique.

La critique des fondements des critè res d'efficacité

L'idée générale qui prévaut ici est que nos systèmes économico -politique sont sans limite de puissance et de domination (J.Prades, 2000). Le système global est sans nuance, fondé sur une unicité de valeurs -celle de l'argent-. Affirmer des valeurs autres, c'est d'embl ée se situer hors du champ de l'intérêt. Car si j'ai des valeurs (familiales, écologiques, culturelles, etc), je renonce temporairement àmon intérêt que je fais passer après mes valeurs. Dit autrement, cela signifie que si nous courrions tous exclusivemen t après notre intérêt individuel, nous abandonnerions ipso facto toute valeur. La force de l'économie sociale est de chercher àfaire toujours prévaloir

ces valeurs dans des lieux que le marché a tendance àdéserter, puis, petit àpetit, par contagion prog ressive, de montrer qu'il est possible " de vivre autrement ". Dans un certain nombre de domaines, celui de la vie quotidienne, de la vie culturelle, du cadre de vie et de l'environnement, on voit la difficulté des forces dominantes àcouvrir les besoins sociaux. Et si on reste attaché aux moyens de garde d'une grand -mère, au maintien d'une troupe théatrale, aux commerces de proximité comme àla propreté des forêts, il faut renoncer à l'intérêt immédiat. C'est par làqu'il faut commencer; par exemple, par l'instauration d'un revenu minimum pour tous en échange de services (services àdomiciles, transports collectifs locaux, revalorisation des espaces locaux, valorisation du patrimoine, contrête de la pollution, etc) organisés par des financements combinés da ns des organisations àstatuts originaux et mobiles. Mais ce n'est pas suffisant pour chercher une revalorisation du politique. Dans la terminologie "économie sociale ", ce qui importe est le terme de " social ", lequel cherche ensuite une traduction sur le terrain de l'économie; au fond, ce que reprochent les tenants de l'économie sociale à ceux de l'économie politique, c'est d'avoir troqué le " politique " par celui de " science économique "; dans le monde réel, c'est que le politique a pris la forme de s professionnels de la politique qui sont totalement assujettis àl'imaginaire économique, fondé sur la rationalité.

De la rationalité absolue àtoutes les autres formes de rationalité (située, localisée, substancielle, etc), les économistes entendent montrer le rapport étroit entre les fins et les moyens. On peut discuter ce rapport (S.Latouche,1995 ou bien J.Prades,1995 ou bien B.Maris,1997) mais on se tromperait de débat si on voulait appliquer cette grille au combat de l'économie sociale qui ne revendiq ue ni le droit à la paresse, ni l'abolition de l'esclavage salarié, ni la fin du capitalisme ou encore moins la suppression des classes sociales! La nouvelle économie sociale est moins ambitieuse dans son projet et reste attachée àl'augmentation du rapport entre les fins et les moyens, donc au projet de l'économie politique. Mais au lieu d'augmenter les fins toujours davantage, de rechercher la croissance pour la croissance, le développement pour le développement, l'accroissement de revenu pour le revenu, l'économie sociale recherche le meilleur moyen pour diminuer la peine àrevenu constant : c'est làce qu'on pourrait appeler la plus -value sociale revendiquée.

La plus-value sociale revendiqué

Dans l'ile de Minorque (Baléares), des débats autour du Réas et des collectivités locales visent àlimiter le nombre d'automobiles circulant sur l'ile, de fixer la part que doit représenter le tourisme dans le PIB, d'aménager le plan d'occupation des sols visant àlimiter les constructions touristiques, àdéveloppe r des activités locales, etc. L'idée est de s'efforcer de contrêer l'économie de l'ile en essayant d'inculquer aux habitants que la richesse matérielle n'est pas une fin en soi. Etre libre, c'est accepter de renoncer lorsqu'on peut avoir; autrement dit, c'est mettre l'idée politique (l'êre) avant celle de l'économie (l'avoir). La réception que nous avons de ces projets est discutable (Cerise 2000), leurs idées n'en demeurent pas moins àdiscuter. La sagesse voudrait qu'on tende àinverser l'ordre des prio rités en privilégiant le cadre juridique d'exercice de contre-pouvoirs (Etzioni, 1988) àl'intérieur de la communauté européenne afin de redonner au politique une force qu'il a perdue.

On sait que la compétitivité des firmes conduit àdes économies d'échel le qui permettent d'abaisser les coûts, les prix et donc d'élargir les bases de la demande finale. Les économies d'échelle peuvent conduire souvent àdes concentrations de firmes. Ces concentrations, dans le champ de l'économie sociale, ont souvent été àl 'origine d'un délitement des projets qui portent les initiatives. Alors, procédons àl'inverse : dans l'expérience des SEL, en France, il est prévu qu'un système ne peut pas comprendre plus de 300 membres environ sans que le lien social se délite; dès lors, on décide de multiplier les systèmes en plafonnant le nombre d'adhérents par sel. Pourquoi ne pas imaginer dans les statuts des entreprises àbut social, des critères de ce type qui auraient pour conséquence de maintenir le projet au détriment d'une bana lisation par le marché ?

Le même questionnement et la même limitation pourraient valoir pour l'inscription territoriale; àl'intérieur de la communauté européenne, on pourrait imaginer des entreprises àbut social qui traversent les frontières de l'Etat nation mais dont l'implantation de proximité reste le critère dominant. On pourrait travailler avec les régions voisines pour des raisons culturelles mais pas sur le différentiel des coûts salariaux ou de la pression fiscale comme critère exclusifs d'implant ation des filiales. Un statut d'entreprise pourrait valoir pour les régions catalanes (française et espagnole) mais pas entre le Roussillon et Aquitaine. Le voisinage ne peut -il être un ancrage principal de l'économie sociale ?

L'inscription dans un projet collectif a souvent été synonyme de l'autogestion; or, cette dernière se heurte àla fois àla méfiance des tiers, aux personnalités des acteurs et àla dilution des responsabilités souvent comme conséquence des formes collectives de gestion. En règle gén érale, le militantisme, contrairement àune idée développée, n'est pas équivalent au partage des responsabilités. En revanche, la démocratie grecque avait montré que pour ce qui concerne les magistrats, le tirage au sort pouvait fonctionner comme critère d'e participation effective aux affaires de la cité. Dans l'économie sociale, la rotation des postes de dirigeants, de présidence a souvent été privilégiée renouant avec cette fameuse phrase d'Aristote, "Etre citoyen, c'est être capable de gouverner et d'être gouverné"; la deuxième partie de la phrase étant souvent plus difficile àassumer que la

première. Pourquoi ne pas imaginer des statuts oùla rotation des postes devienne obligatoire, un peu comme dans les SCOP?

La question des financements de l'écon omie sociale repose sur un paradoxe : comment se fait -il que la mutualité puisse placer ses cotisations dans n'importe quelle placement sans obligation d'affectation (sinon des recommandations qui n'ont pas valeur obligatoire) àdes opérations de développe ment de l'économie sociale ? On sait que les mutuelles sont structurellement créditrices, en raison de l'inversion du cycle de production de leur activité (elles perçoivent les cotisations avant de payer les sinistres) alors que les coopératives et les associations sont structurellement en demande de fonds. Pourquoi alors ne pas demander, àla manière des fonds éthiques, une obligation d'affectation de ces fonds ? Une garantie pourrait être contractée avec l'Etat, n'affectant pas le besoin de liquidité des mutuelles mais l'économie sociale en serait consolidée. A l'opposé, àl'intérieur de l'économie sociale, certains segments sont en concurrence, par exemple, en France, la mutualité et les produits d'assurance des banques coopératives. Or, une telle concurr ence nuit àla consolidation de l'économie sociale qui pourrait profiter de ces ressources pour développer des régies de quartiers par exemple.

La question des structures juridiques est en relation étroite avec l'emploi. Dans la conception dominante, le travail est équivalent àun emploi d'une personne située géographiquement. Or, d'une part, il peut exister dans une entreprise du travail sans qu'il y ait nécessairement un emploi àtemps complet; il faut développer toutes les formes possibles de travail àt emps partagé; par ailleurs, les crèches parentales montrent qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait pérénité de la crèche mais plutôt pérénité de la méthodologie qui permet de développer pour un temps, la multiplication des initiatives. Pourquoi ne pas mult iplier les initiatives en ce sens en développant des centres de ressources capable de faire connaître ces innovations ?

L'usage des nouvelles technologies est souvent associé àl'accélération de la productivité en raison d'une demande stable; autrement dit, pour une demande donnée, il s'agit d'abaisser les coûts de production en diminuant les moyens en travail et en augmentant l'intensité capitalistique. L'économie sociale doit se garder de participer sans retenue àl'augmention de l'intensité capitalistique et àla course àl'obsolescence des matériels. Sans considération de l'usage qui en fait, l'innovation technologique draine àl'heure actuelle des dépenses inconsidérées. Il faut chercher àassocier l'usage des nouvelles technologies àdes allongements d'ouverture des services de l'économie sociale en même temps qu'elle doit être championne des avancées sociales (semaine de quatre jours, réduction massive du temps du travail, flexibilité des horaires, etc). Pourquoi ne pas définir une charte de produits, d'organisation du travail, d'usage des technologies qui qualifieraient la nouvelle économie sociale?

Le développement de la technoscience marié au libéralisme provoquent une dégradation alimentaire que certains auteurs (Charbonneau, 1997) ont signalé il y a bine longtemps. Pourquoi ne pas concevoir une charte de produits àlaquelle se référerait la nouvelle économie sociale ?

Ce qui reste le plus étonnant dans ce débat peut être résumé de la manière suivante : l'économie solidaire est originale dans ses montages extérieurs (type de fonctionnement, formes juridiques, montages financiers) mais reste très conservatrice dans ses modalités d'organisation du travail interne; comme si l'énergie dépensée pour trouver des financements ou des arrangements fiscaux, de vait se faire sur une forte économie de moyens sociaux. Est-ce un paradoxe que de constater que les entreprises de l'économie sociale et solidaire ne sont pas nécessairement les plus avancées en matière de droits sociaux : quand la recherche de gains n'est plus l'incitation principale, existe-t-il des ressorts qui permettent d'alléger la peine ? Ou dit autrement, quelle est la capacité des salariés du secteur de l'économie solidaire àse battre contre leurs employeurs quand ils ne sont pas tout àfait des employeurs comme les autres ? Les progrès sociaux dans le monde capitaliste ne sont -ils pas le prix d'une lutte frontale ?

Bibliographie

Badet, F (1998), L'économie alternative Thèse doctorat Paris Sorbonne

Castel, R (1999), Les métamorphoses de la questio n sociale, Fayard

Cerise (2000) : Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Sociales et Economiques (serveur www/univ tlse-2/cerise.fr)

Charbonneau, B (1997), Un festin pour Tantale, Sang de la Terre

Edzioni, A (1988), The moral dimension, Towards a New Economics, New York, Free Press

Field, F (1989), Losing out, The emergence of britain's underclass, Oxford -Cambridge, Basil Blackwell GRESOC (1998) 'Economie et Humanisme "n° 347, Face àl' exclusion, une nouvelle économie sociale en Europe ? voir hypothèse introductive, p 10.

Jeantet, Th (1999) L'économie sociale européenne.

Maris, B (1997), Qu'est-ce que l'efficacité in J.Prades (dir) B.Charbonneau, une vie àdénoncer la grande imposture, ERES

Méda, D (1995), le travail, une valeur en voie de dispa rition Aubier

Méda, D. (1999) Qu'est-ce que la richesse? Aubier

Landes, D (2000) Richesse et pauvreté des nations, Albin Michel

Latouche, S (1985) La mégamachine, Mauss -La Découverte

Laville "J.L (1994) L'économie solidaire, une perpective internationale De sclée de Brouwer

Laville, J.L (1999) Une troisième voie Desclée de Brouwer

OCDE (1996) Réconcilier l'économique et le social, vers une économie plurielle

Polanyi, K (1985) La grande transformation, Gallimard

Prades, J (1985) La création -destructrice, L'Har mattan

Prades, J.(2000) L'homo oeconomicus et la déraison scientifique.

Salomon, J.J (1999) Survivre àla science, Albin Miche 1